

---

## Comparaison Suisse occidentale - Suisse

---

	<u>N° page</u>	<u>N° graphique</u>
A. QUELQUES CHIFFRES DE REFERENCE	2 - 3	
B. LA SUISSE OCCIDENTALE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA SUISSE	5 - 9	1 - 2
C. TENDANCES D'EVOLUTION	10 - 11	3
D. DONNEES PAR CANTON	13 - 37	
. Population : croissance démographique 1970-1980 et 1980-1983	14 - 17	4 - 5
. Population : proportion d'étrangers en 1980	18 - 19	6
. Population résidente active selon le secteur économique en 1980	20 - 21	7
. Evolution des emplois, de 1981 à 1984	22 - 23	8
. Revenu des cantons en 1983	24 - 25	9
. Impôt fédéral direct en 1979-80 (20e période) personnes physiques	26 - 27	10
personnes physiques + personnes morales	28 - 29	11
. Recettes en provenance de la Confédération en 1983	30 - 31	12
. Recettes des cantons en 1983 (structure)	32 - 33	13
. Dépenses des cantons en 1983	34 - 35	14
. Dépenses des cantons selon leur affectation en 1983	36 - 37	15
E. STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES COMPAREES	38 - 39	16

# Comparaison Suisse occidentale - Suisse

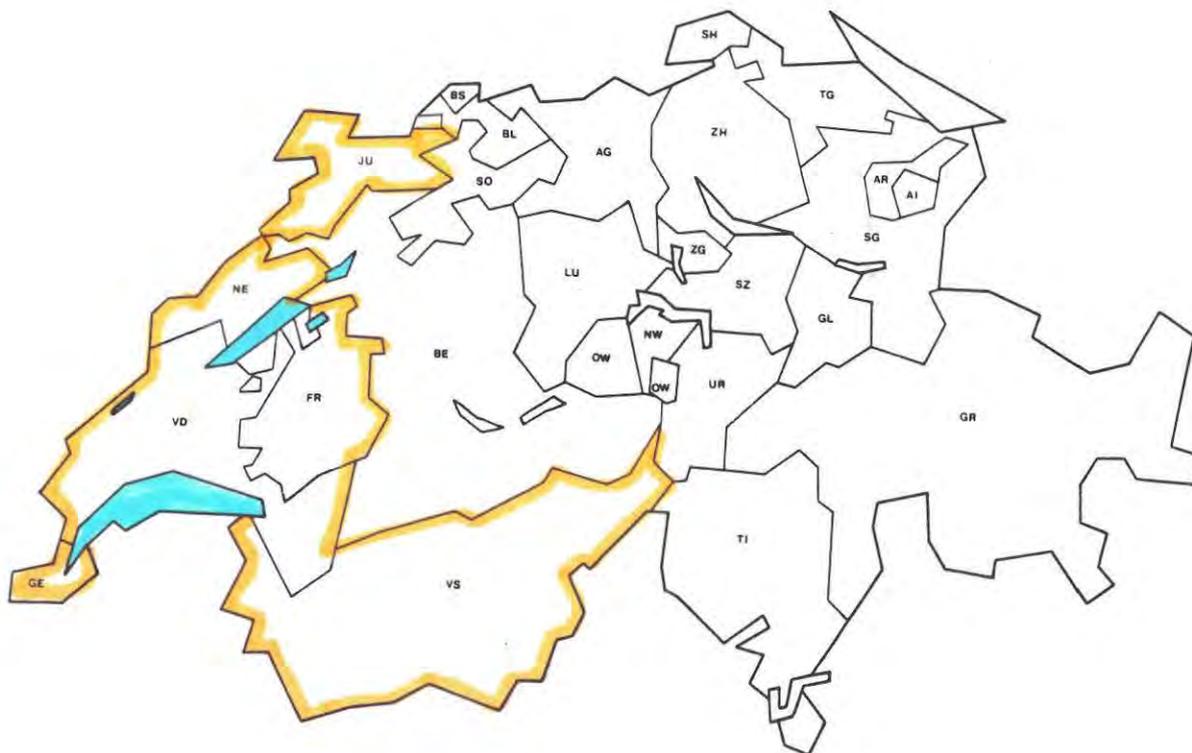
## A. QUELQUES CHIFFRES DE REFERENCE

	Entrée dans la Confédération	Nombre de communes	Conseillers nationaux	Superficie km 2	Population RFP 80	Revenu canto- nal 1983 <sup>1)</sup>
Fribourg	1481	260	6	1670	185 300	23 400
Vaud	1803	385	17	3219	528 700	27 700
Valais	1815	163	7	5226	218 700	22 300
Neuchâtel	1815	62	5	797	158 400	24 200
Genève	1815	45	11	282	349 000	34 900
Jura	1979	82	2	837	65 000	21 500
Suisse occiden- tale	.	997	48	12 031	1 505 100	27 400
SUISSE	.	3021	200	41 293	6 366 000	28 000
% <sup>2)</sup>		33,0	24,0	29,1	23,6	23,3 <sup>3)</sup>

1) Francs par habitant.

2) Part de la Suisse occidentale dans l'ensemble de la Suisse.

3) Revenu total des 6 cantons par rapport au revenu national.



# Comparaison Suisse occidentale - Suisse

## Principales données en chiffres

			SUISSE		(Source)
			<u>OCCIDENTALE</u>	<u>SUISSE</u>	
. Population résidente	1980	(début décembre)	1 505 100	6 366 000	RFP 1980
	1983	(moyenne annuelle)	1 541 300	6 482 000	ESPOP
. Population résidente active	1980	(début décembre)	720 900	3 091 700	RFP 1980
<i>Taux d'activité</i>			48,0 %	48,6 %	
. Travailleurs étrangers	1984	(août)	215 500	738 900	OFE
		dont permis (B+C)	151 400	532 100	
		saisonniers	31 700	100 800	
		frontaliers	32 400	106 000	
Non compris internationaux (surtout Genève)			13 100	13 400	
. Chômeurs, total	1985	(mars)	9 700	34 500	OFIAMT
		dont sans emploi	9 200	30 900	
		partiellement sans emploi	500	3 600	
<i>Taux de chômage</i>			1,3 %	1,1 %	
Réductions d'horaire :	1985	(février)			
entreprises		50	490		
travailleurs		600	5 200		
heures chômées		37 000	337 000		
. Revenu national (F/hab)	1983		27 400	28 000	OFS
. Recettes en provenance de la Confédération (F/hab)	1983		880	770	DFF
. Recettes des cantons (F/hab)	1983		4 900	4 000	DFF
Dépenses des cantons (F/hab)	1983		3 400	2 800	
(après déduction des contributions et dédommagements)					

## Comparaison Suisse occidentale - Suisse

### B. LA SUISSE OCCIDENTALE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA SUISSE

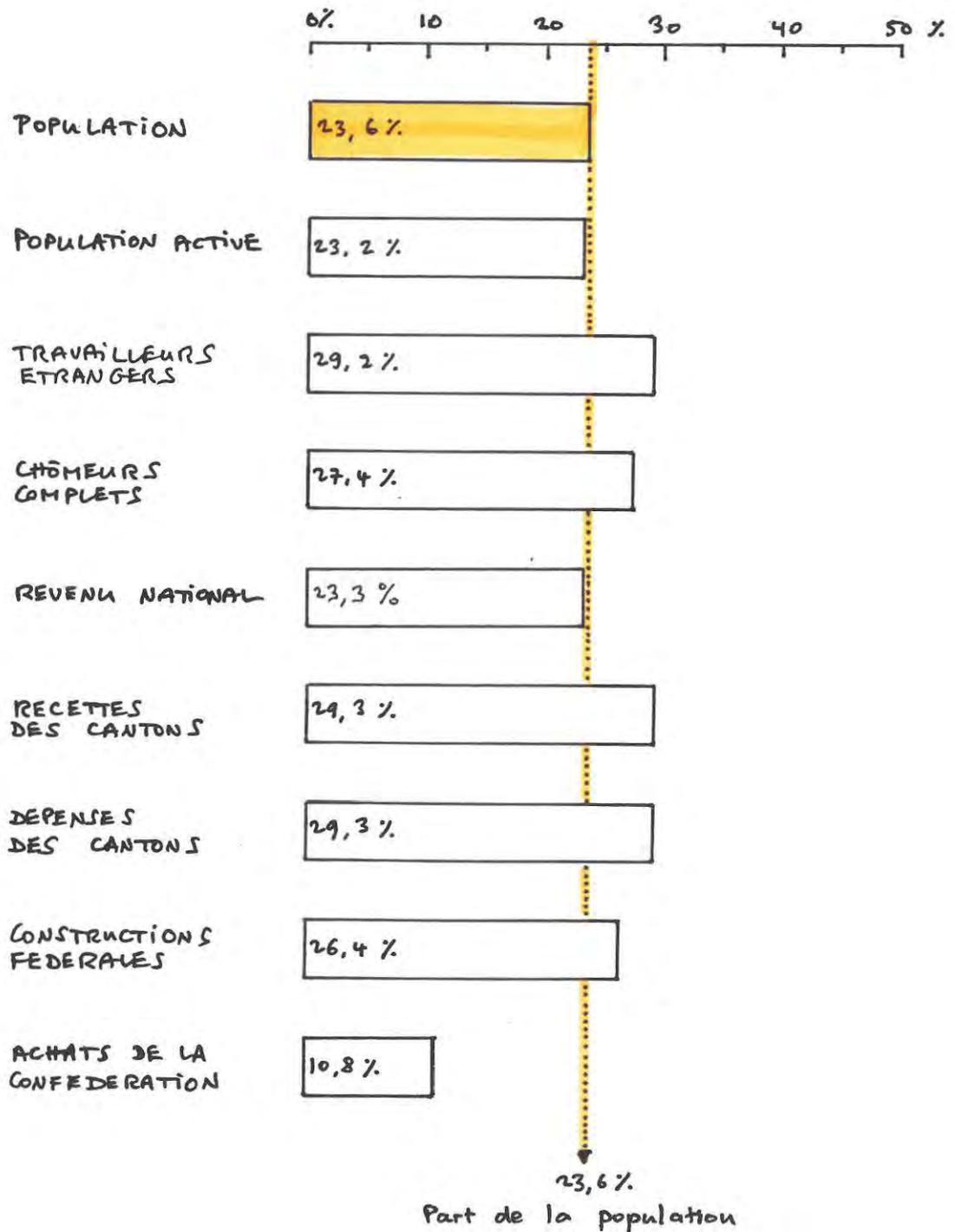
	<u>Part relative</u>	<u>Source</u>
. SUPERFICIE DU TERRITOIRE	29,1 %	
. POPULATION RESIDENTE	23,6 %	RFP 1980
Population d'origine suisse	22,5 %	"
Population d'origine étrangère	30,5 %	"
. POPULATION RESIDENTE ACTIVE	23,2 %	RFP 1980
. TRAVAILLEURS ETRANGERS	29,2 %	Août 1984 (OFE)
Résidents (permis B + C)	28,4 %	"
Saisonniers	31,4 %	"
Frontaliers	30,6 %	"
. PERSONNES OCCUPEES DANS L'INDUSTRIE	18,0 %	Sept. 1983 (OFIAMT)
. CHOMEURS COMPLETS	27,4 %	1984 (moyenne mensuelle)
. REVENU NATIONAL	23,3 %	1983 (OFS)
. IMPOT FEDERAL DIRECT (ex. : IDN)	22,5 %	1979 / 1980
Personnes physiques	22,5 %	IDN - 20 e période
Personnes morales	25,1 %	"
. RECETTES DES CANTONS	29,3 %	1983 (AFF)
Recettes en provenance de la Confédération	26,4 %	"
Impôts cantonaux	31,1 %	"
. DEPENSES DES CANTONS	29,3 %	1983 (AFF)
. CONSTRUCTIONS FEDERALES	26,4 %	1983
CFF	31,6 %	
PTT	25,2 %	
Autres	20,8 %	
. ACQUISITIONS DE LA CONFEDERATION (sans PTT)	10,8 %	1983 (CFA)

## B. LA SUISSE OCCIDENTALE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA SUISSE

- . 29,1 % du territoire suisse, mais il serait intéressant de voir quel est le pourcentage des terres productives / improductives, des forêts, des zones bâties,...
- . 23,6 % de la population, soit un peu moins d'un habitant sur quatre.
- . Par rapport à son poids démographique, la Suisse occidentale se situe
  - aux environs de la moyenne en ce qui concerne
    - la population active : 23,3 %
    - le revenu national : 23,3 %
  - nettement au-dessous de la moyenne en ce qui concerne
    - la main-d'oeuvre occupée dans l'industrie : 18,0 %
    - les achats de la Confédération : 10,8 %
  - nettement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne
    - la main-d'oeuvre étrangère : 29,2 %
    - l'importance de l'Etat : 29,3 % des recettes des cantons  
29,3 % des dépenses des cantons
- . Plus en détail, les cantons de Suisse occidentale...
  - enregistrent une proportion d'étrangers nettement supérieure à la moyenne : s'ils totalisent 23,6 % de la population de la Suisse, ils totalisent 30,5 % des étrangers vivant en Suisse (et 22,5 % des autochtones);
  - en ce qui concerne les travailleurs étrangers, emploient proportionnellement plus de saisonniers (31,4 % du total suisse) et de frontaliers (30,6 %) que de travailleurs résidents (permis B ou C) : 28,4 %;
  - participent au produit de l'impôt fédéral direct (ex. IDN) dans une mesure qui correspond à peu près à leur part dans le revenu national : 22,5 % du produit de l'impôt fédéral direct, 23,3 % du revenu national. A relever que leur part au produit de l'IDN des personnes morales (25,1 %) est plus importante que celle de l'IDN des personnes physiques (22,5 %);
  - reçoivent 26,4 % des recettes des cantons en provenance de la Confédération et lèvent 31,1 % des impôts des cantons;
  - doivent peut-être leur faible participation aux achats de la Confédération (10,8 % du total) au fait que la répartition de ces achats par canton est opérée selon le siège des entreprises et ne prend pas en compte la localisation des unités de production (filiales, sous-traitance).

Figure 1

PART DE LA SUISSE OCCIDENTALE  
DANS L'ENSEMBLE DE LA SUISSE (2)

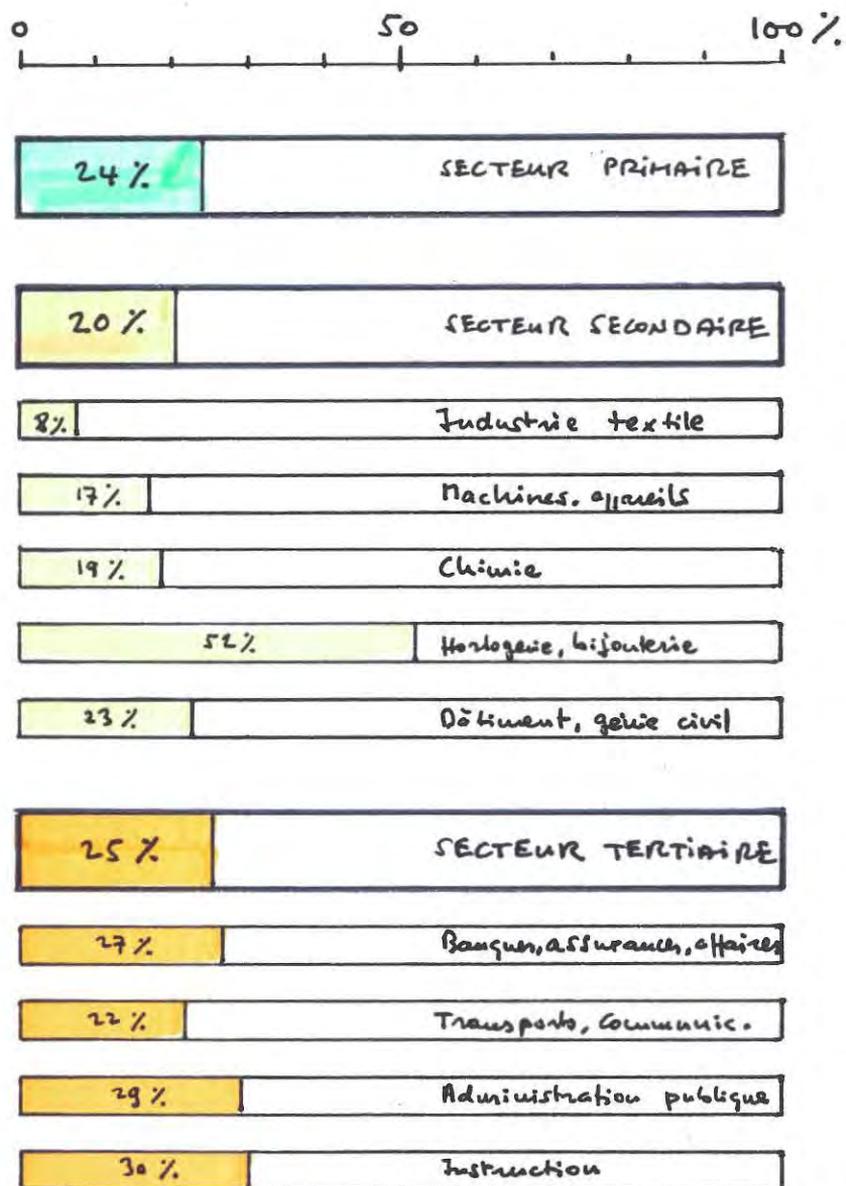


## LA SUISSE OCCIDENTALE : MOINS INDUSTRIELLE ET PLUS TERTIAIRE

- En 1980, la Suisse occidentale groupe 23 % de la population active résidant en Suisse. Par secteurs économiques, elle est un peu plus "agricole" : 24 % des actifs du secteur primaire, nettement moins "industrielle" : 20 % des actifs du secteur secondaire et sensiblement plus "tertiaire" : 25 % des actifs de ce secteur.
- Le graphique relatif aux données par canton montre que ces valeurs moyennes cachent entre cantons de Suisse occidentale des écarts considérables. Ce sont les cantons de Vaud et surtout de Genève qui, par leur poids démographique, "tirent" la moyenne de Suisse occidentale vers le secteur tertiaire, alors que des cantons comme Neuchâtel et le Jura sont des cantons très industriels.
- En entrant dans le détail des branches économiques, on constate que le poids de la population active de Suisse occidentale varie dans des limites très larges :
  - Dans l'industrie : de 8 % des actifs dans l'industrie textile (concentration dans le Nord-Est de la Suisse) à 52 % des actifs dans l'horlogerie-bijouterie (concentration dans l'Arc jurassien). A relever que dans la branche prépondérante de l'industrie des machines, le poids de la Suisse occidentale est relativement faible (17 %).
  - Dans le secteur tertiaire, où les écarts sont toutefois moins accusés, la part de la Suisse occidentale varie entre 22 % (transports, communications) et 30 % (instruction).
- A relever que le poids relativement important de branches telles que l'administration (29 %), l'instruction (30 %), la santé (26 %) se vérifie dans le graphique des dépenses cantonales, traduisant un développement plus accentué des activités étatiques en Suisse occidentale.

Figure 2

PART DE LA SUISSE ROMANDE DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE SUISSE, SELON LE SECTEUR OU LA BRANCHE ÉCONOMIQUE, EN 1980



### C. TENDANCES D'ÉVOLUTION

- . La comparaison des principales tendances d'évolution ne permet pas de conclure qu'il existe actuellement entre la Suisse occidentale et le reste de la Suisse de forts décalages, ni dans un sens ni dans un autre.
- . En ce qui concerne les deux indicateurs les plus généraux - croissance de la population résidente totale et évolution des emplois - la Suisse occidentale se situe au-dessus de la moyenne suisse : sa croissance démographique est actuellement plus forte et, surtout, l'évolution de l'emploi y est moins défavorable : en trois ans (1981-1984), le nombre total d'emplois (selon les indications de l'indice OFIAMT) recule de 4,4 % dans l'ensemble de la Suisse, contre 1,0 % en Suisse occidentale.
- . Pourtant, le recul des emplois dans l'industrie<sup>1)</sup> est plus fort en Suisse occidentale (-1,8 % en trois ans) que dans l'ensemble du pays (-1,1 %) : il y a donc eu compensation dans d'autres branches (vraisemblablement, dans le secteur tertiaire).
- . Amélioration pratiquement parallèle en ce qui concerne le chômage : recul de l'ordre de 5 % entre mars 1984 et mars 1985.
- . La croissance du revenu des cantons de Suisse occidentale est actuellement légèrement supérieure à celle du revenu national (+ 22,3 % en 1980-83, contre + 21,3 %) <sup>2)</sup>. Toutefois, le revenu des cantons de Suisse occidentale (27'400 F par habitant) est encore un peu en retard sur la moyenne suisse (28'000 F) en 1982 (voir graphique par cantons).
- . La croissance des recettes et des dépenses des cantons est, elle, sensiblement plus forte en Suisse occidentale, traduisant un développement plus marqué des activités de l'Etat (santé, éducation, aide sociale en particulier).

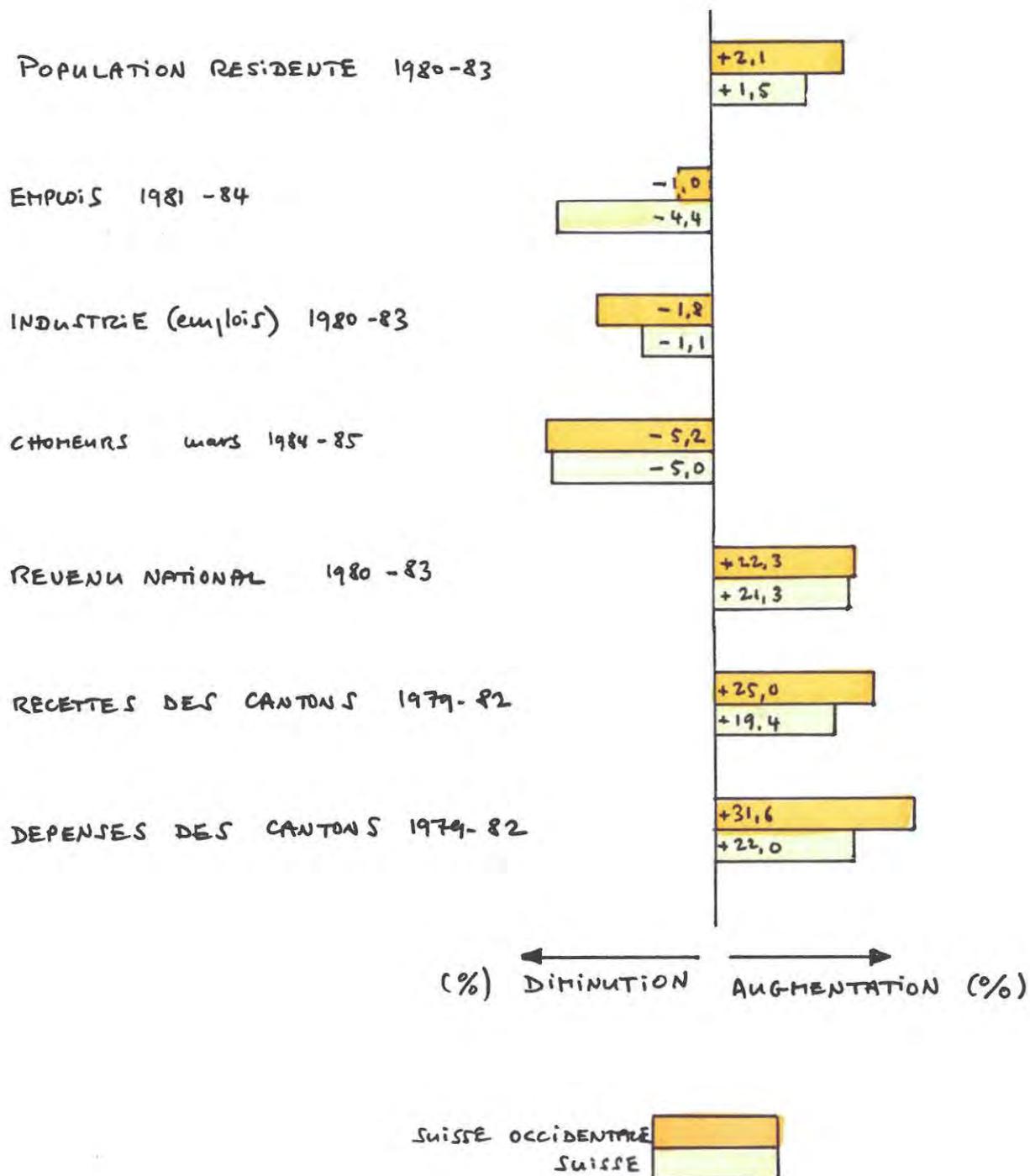
			Suisse <u>occidentale</u>	<u>Suisse</u>
. POPULATION RESIDENTE	70 - 80		2,6 %	1,5 %
	80 - 83		2,1 %	1,5 %
. POPULATION RESIDENTE ACTIVE	70 - 80		2,4 %	2,9 %
. EMPLOIS (Indice OFIAMT)	81 - 84	(4e trimestre)	- 1,0 %	- 4,4 %
	75 - 80	(Septembre)	- 5,7 %	- 3,2 %
	80 - 83	(Statistique de l'industrie)	- 1,8 %	- 1,1 %
CHOMEURS	84 - 85	(Mars)	- 5,2 %	- 5,0 %
. REVENU NATIONAL	80 - 83		22,3 %	21,3 %
RECETTES DES CANTONS	79 - 82		25,0 %	19,4 %
DEPENSES DES CANTONS	79 - 82		31,6 %	22,0 %

1) concerne les seules entreprises soumises à la loi sur le travail (au moins 6 travailleurs affectés à la production).

2) en francs courants.

Figure 3

SUISSE OCCIDENTALE – SUISSE  
TENDANCES D'EVOLUTION ACTUELLES



---

## Comparaison Suisse occidentale – Suisse

---

D. DONNEES PAR CANTONS

Graphiques 4 à 15

- La croissance de la population en Suisse est actuellement relativement faible. De 1970 à 1980, période comprise entre les deux derniers recensements fédéraux de la population, le taux de croissance n'est que de 1,5 %. Il faut se souvenir que la décennie 1970-1980 a été marquée (vers 1974-1976) par une crise économique se traduisant par d'importantes pertes de population étrangère. Le taux de croissance des trois dernières années (fin 1980 - fin 1983) : 1,5 %, demeure assez modeste.
- Par cantons, que ce soit de 1970 à 1980 ou de 1980 à 1983, les taux de croissance varient dans des limites importantes : entre -13,2 % et +11,7 % en 1970-1980, puis entre -2,2 % et +4,9 % en 1980-1983. Le canton de Bâle-Ville, qui a perdu 35'400 habitants entre 1970 et 1983, enregistre les pertes les plus importantes.

Les autres cantons en déclin démographique sont en particulier ceux de l'Arc jurassien - durement touchés par les crises et les mutations de l'économie - soit Neuchâtel, Soleure, le Jura et Schaffhouse. Les cantons dont l'expansion démographique est la plus forte sont Zoug, Nidwald, Schwytz, le Valais.

- En ce qui concerne la Suisse occidentale, son taux de croissance global (total des six cantons) est supérieur à celui de l'ensemble du pays : en effet, deux cantons de Suisse occidentale : Jura et Neuchâtel se situent au-dessous de la moyenne nationale, les quatre autres - en particulier Vaud et Genève, les deux "grands" - au-dessus. Les taux de croissance de Genève, Vaud et Fribourg sont assez voisins en 1980-1983.

Figure 4

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

VARIATION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 1970 A 1980

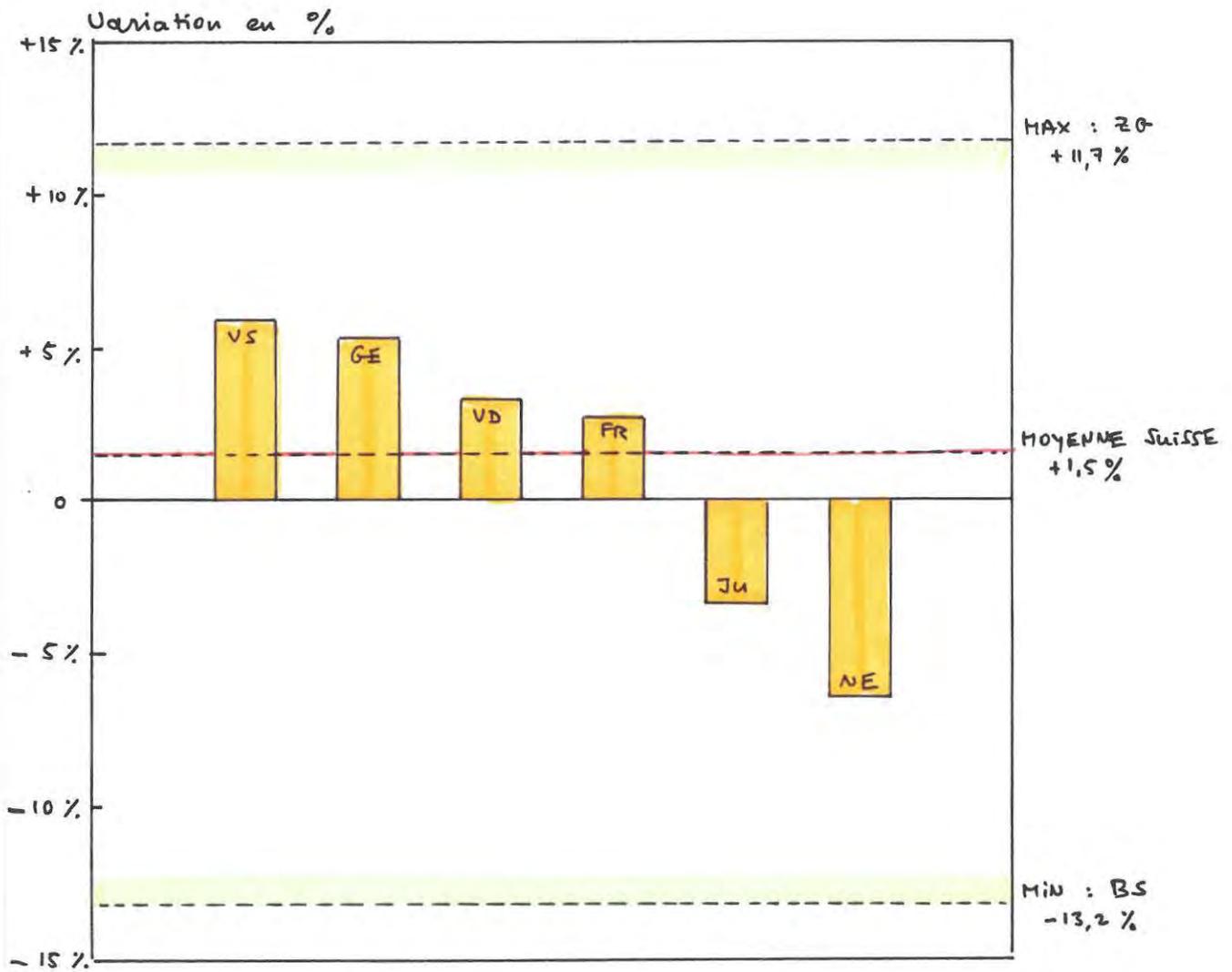
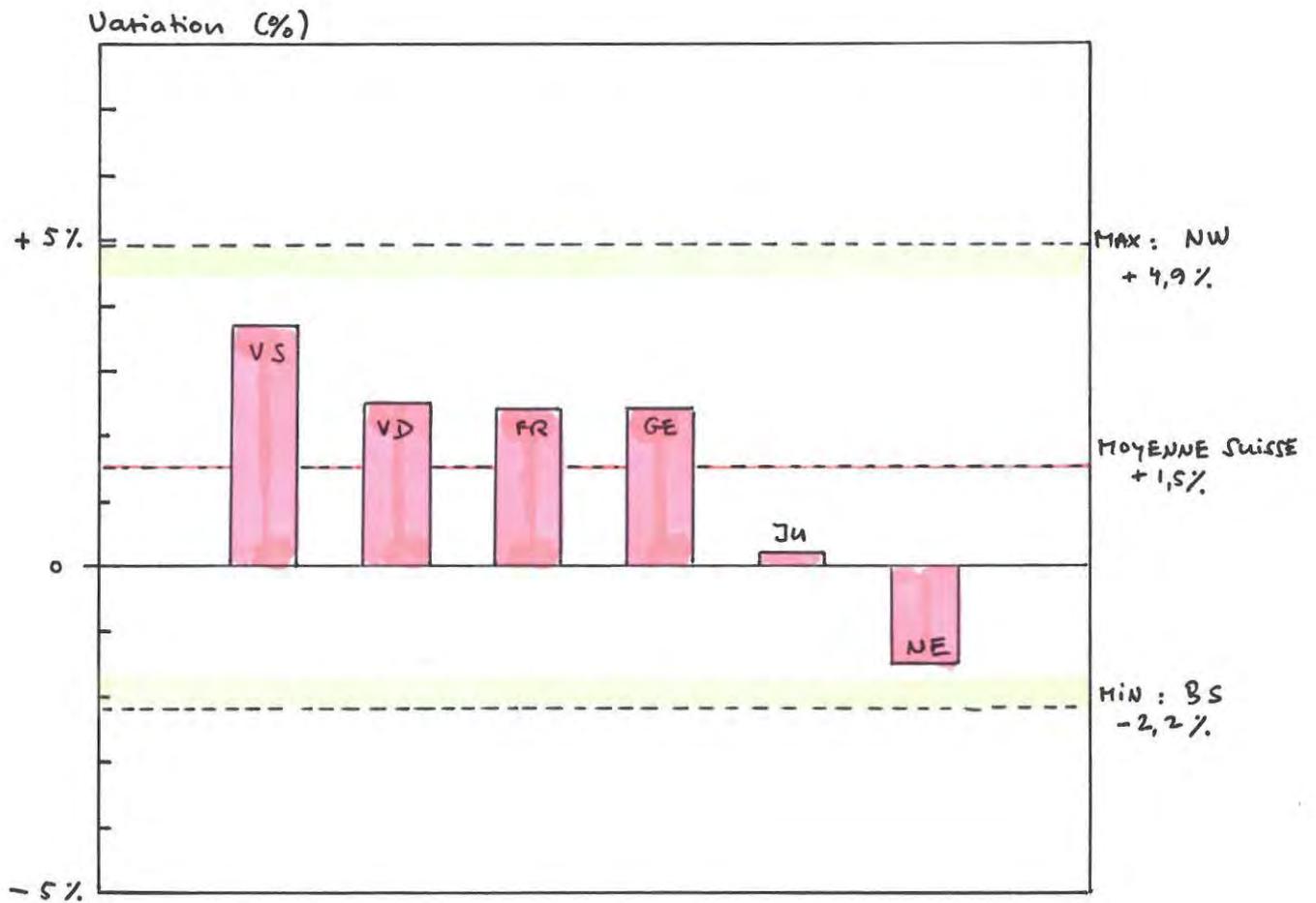


Figure 5

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

VARIATION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 1980 A 1983

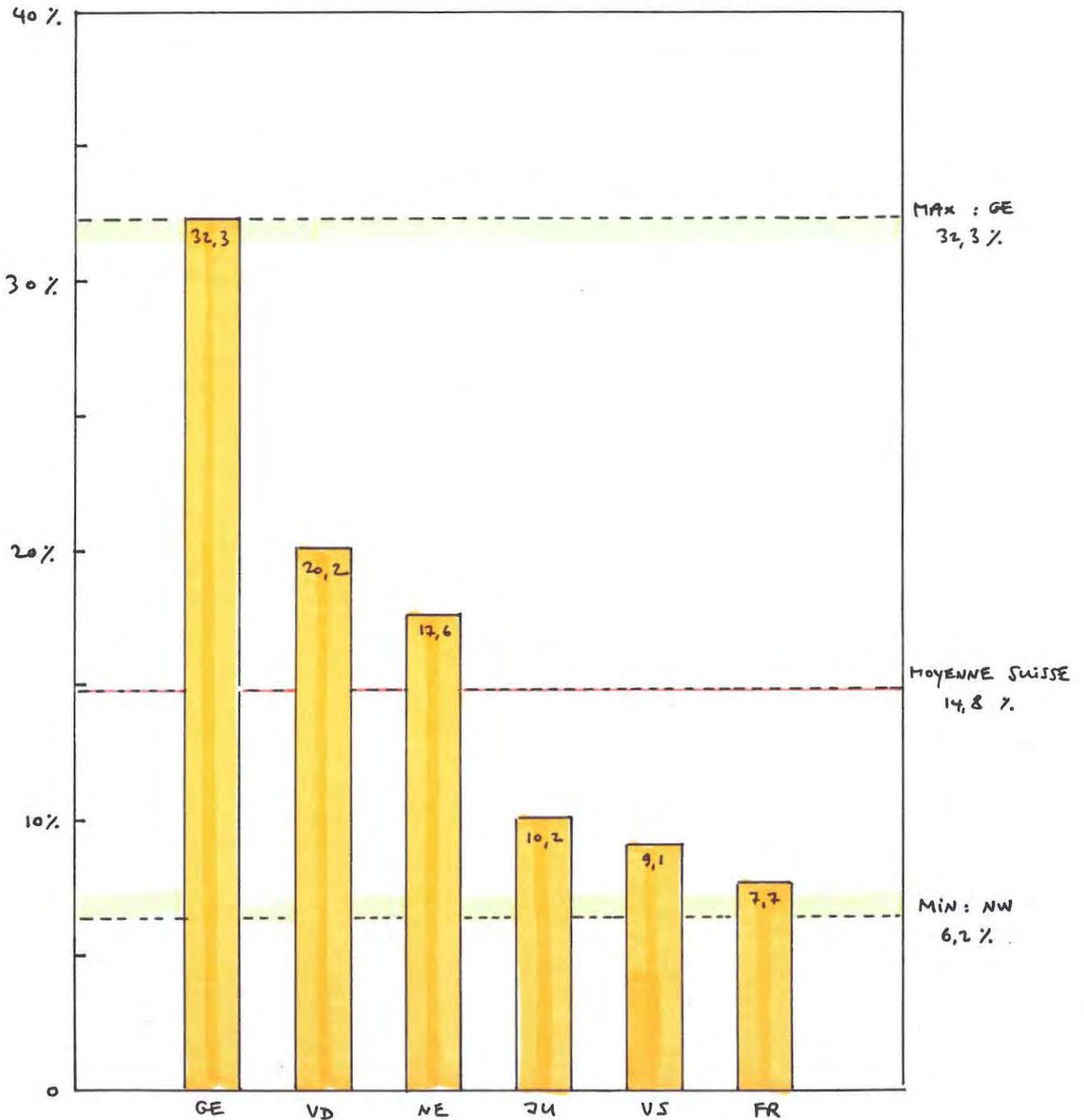


POPULATION : PROPORTION D'ETRANGERS EN 1980

- La Suisse occidentale compte en moyenne une proportion d'étrangers sensiblement supérieure à la moyenne nationale : en 1980, sur 100 personnes, 15 étaient d'origine étrangère dans l'ensemble du pays contre 19 en Suisse occidentale.
- Pourtant, trois cantons romands, le Jura, le Valais et Fribourg enregistrent une proportion nettement inférieure à la moyenne suisse et, de fait, la Suisse occidentale se partage ici en deux camps : l'un à forte proportion d'étrangers (dans l'ordre Genève, Vaud et Neuchâtel), l'autre à faible proportion (dans l'ordre Fribourg, Valais, Jura).
- C'est en raison du poids démographique des cantons de Genève et Vaud que la moyenne de Suisse occidentale est fortement tirée vers le haut.
- Genève, avec un tiers de population étrangère (32,2 %) se détache très nettement des autres cantons : Vaud (20,2 %) et Neuchâtel (17,6 %).
- Parmi les autres cantons suisses, seul le Tessin (24,9 % d'étrangers) devance Vaud et Neuchâtel.
- Les facteurs qui contribuent à renforcer la présence étrangère :
  - proximité de la frontière (ce qui est commun aux cantons romands, sauf Fribourg);
  - existence, de l'autre côté de la frontière, d'une région suffisamment peuplée (ce qui manque au Jura, par exemple);
  - isolement par rapport au reste de la Suisse, donc "obligation" de se tourner vers l'étranger (Tessin, Genève);
  - potentiel économique (offre d'emplois), lié en particulier au caractère urbain (Genève).

Figure 6

PROPORTION D'ETRANGERS  
DANS LA POPULATION DES CANTONS, EN 1980 (%)



POPULATION RESIDENTE ACTIVE SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE, EN 1980

- Secteur primaire = agriculture

Secteur secondaire = mines, carrières; industries, arts et métiers; bâtiment, génie civil; économie énergétique, protection de l'environnement

Secteur tertiaire = services

- Les travailleurs frontaliers n'étant pas recensés, ils ne figurent pas dans ces chiffres; les travailleurs saisonniers y figurent en bonne partie, le recensement ayant eu lieu le 2 décembre.

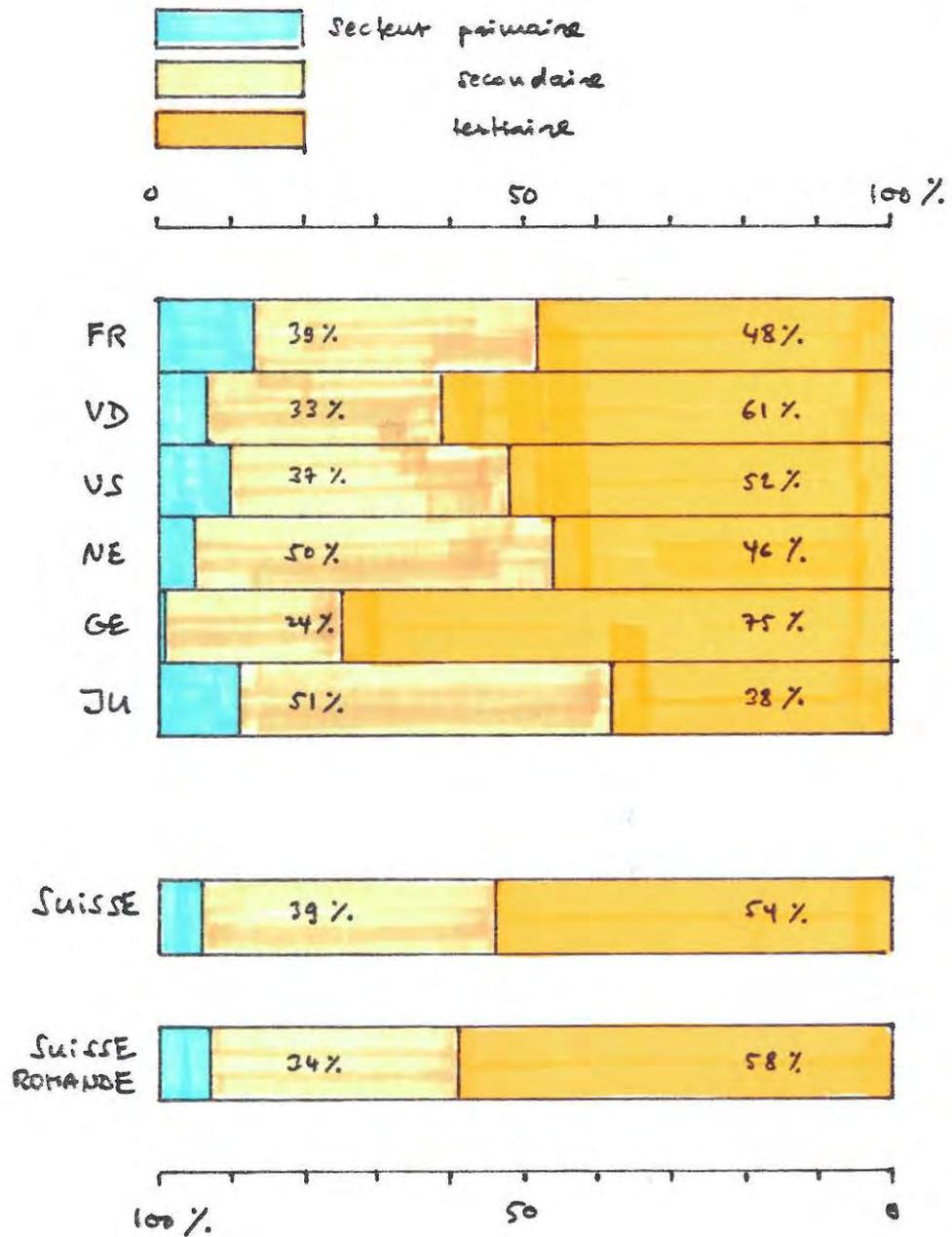
- 
- La structure économique de la population active de la Suisse occidentale, dans son ensemble, ne se distingue pas fondamentalement de celle du reste du pays. Par contre, entre cantons romands les disparités sont très fortes. On peut donc dire que les disparités s'annulent en donnant à la Suisse romande une structure proche de celle de l'ensemble de la Suisse.
  - Les deux grands cantons romands - Vaud et surtout Genève - sont plus tertiaires que la moyenne, les autres - Fribourg, Neuchâtel, Valais et Jura - le sont moins.
  - Neuchâtel et le Jura figurent parmi les cantons les plus "secondaires", Fribourg et le Valais parmi les plus "primaires".
  - La Suisse romande dans son ensemble a une structure assez proche de la moyenne suisse : un peu plus tertiaire (59 % de la population active, contre 54 % de moyenne nationale), un peu moins industrielle (34 % contre 39 % de moyenne nationale). L'agriculture (secteur primaire) a à peu près la même importance en Suisse romande (7 %) et dans l'ensemble du pays (6 %).
  - Le canton de Genève est de loin le canton le plus tertiaire de Suisse (75 % de la population active). Le Tessin suit avec un taux de 65 %. Les cantons les plus tertiaires sont à la fois urbains (voir Bâle-Ville et Zurich) et touristiques (voir Tessin et Grisons).
  - Si l'on comparait les villes plutôt que les cantons, on constaterait que Genève reste le lieu le plus "tertiaire" de Suisse (77 % de la population active en ville de Genève), mais que d'autres grandes villes suivent d'assez près : Lausanne (75 %), Zurich (73 %), Berne (72 %).

---

Source : Recensement fédéral de la population 1980

Figure 7

POPULATION RESIDENTE ACTIVE  
SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE, EN 1980



Depuis trois ans, l'OFIAMT établit chaque trimestre un indice de l'emploi régionalisé. Celui-ci permet de suivre l'évolution de l'emploi en pourcentages (mais pas en valeurs absolues), au total et par secteur économique (primaire, secondaire, tertiaire).

Bien que cette nouvelle statistique (réalisée par échantillonnage) souffre encore de quelques maladies d'enfance, ses résultats sont d'un grand intérêt en matière de comparaisons régionales.

---

• Selon l'indice OFIAMT, l'emploi a reculé de 4,4 % dans l'ensemble de la Suisse entre les quatrièmes trimestres 1981 et 1984. Le recul est beaucoup moins marqué en Suisse occidentale (-1,0 %) où quatre cantons sur six (Genève, Fribourg, Vaud et le Valais) enregistrent une performance supérieure à la moyenne nationale.

• L'évolution des emplois est positive à Genève (+ 1,8 %) et Fribourg (+ 1,2 %) alors que trois autres cantons seulement (Schwytz, Zoug et Appenzell RI) enregistrent également une croissance des emplois entre 1981 et 1984.

A signaler que les trois "grands" du Nord de la Suisse - Zurich, Bâle-Ville et Argovie - perdent entre 2,5 % et 3,0 % de leurs emplois.

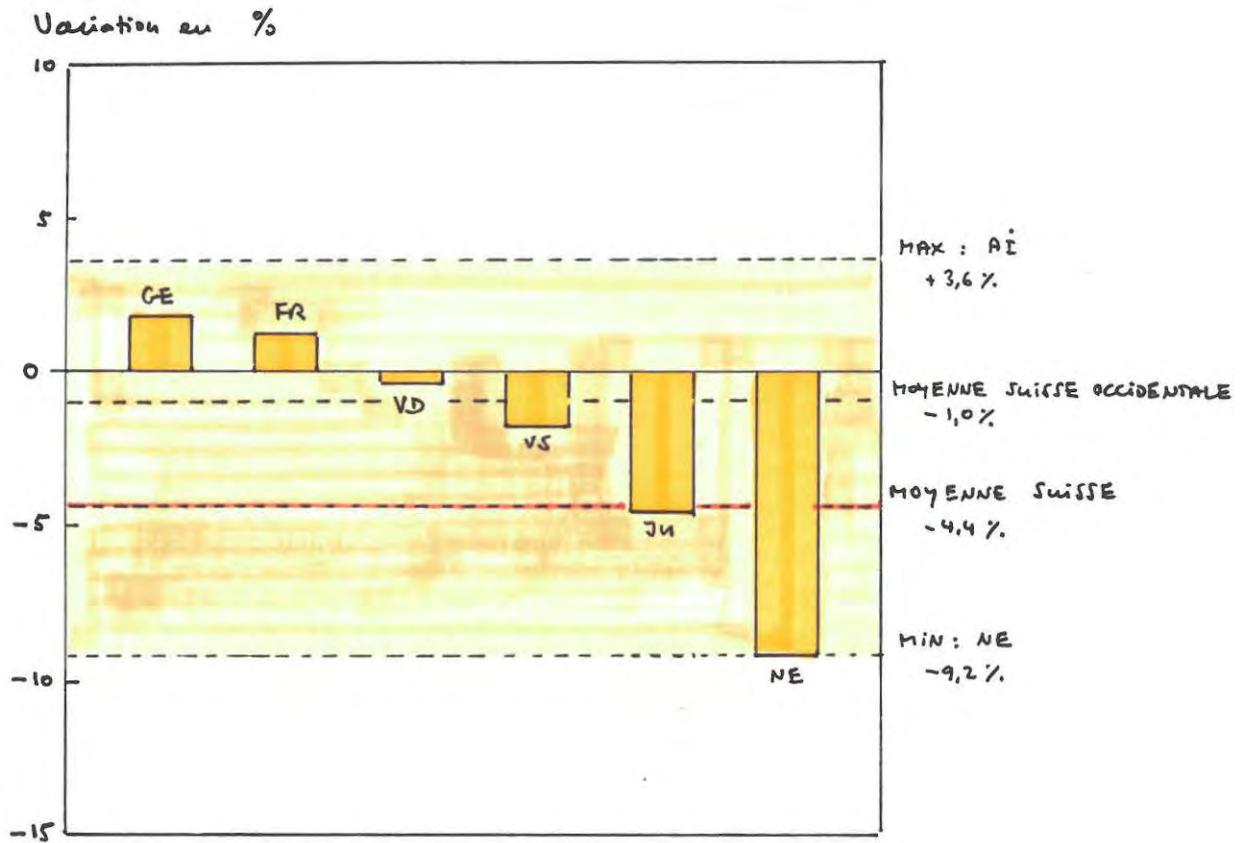
• Neuchâtel est le canton qui a perdu le plus d'emplois depuis 1981 (-10,1 %, soit environ -7'500). Soleure et Schaffhouse, deux autres cantons de l'arc jurassien le suivent, puis Glaris et le Jura.

• Vu la méthode par échantillon utilisée par l'OFIAMT, les résultats des petits cantons sont probablement plus sujets à caution que ceux des grands cantons. La position d'Appenzell RI en tête des cantons doit être considérée avec réserves. Le classement de Genève en seconde position, juste derrière Appenzell RI, équivaut pratiquement à une première place.

---

Source : OFIAMT, indice trimestriel de l'emploi par région (cantons + grandes villes)

EVOLUTION DES EMPLOIS DE 1981 A 1984  
Indice OFIANT 4e trimestre



## REVENUS DES CANTONS EN 1983 (EN FRANCS PAR HABITANT)

Le revenu national est défini comme l'ensemble des rémunérations échéant aux détenteurs des moyens de production qui résident sur le territoire suisse.

Par analogie, au niveau cantonal, il est tenu compte des revenus qui échoient aux détenteurs de facteurs de production qui résident sur le territoire du canton.

Les revenus des cantons sont calculés selon une méthode indirecte :

les composantes du revenu national suisse sont réparties entre les cantons au moyen de clefs appropriées.

- 
- Le revenu des cantons romands (27'400 F par habitant en 1983) est inférieur au revenu suisse moyen (28'000 F).
  - Grande disparité entre cantons romands : Genève figure parmi les cantons les plus riches (34'900); Fribourg, Valais et le Jura parmi les plus pauvres (moins de 24'000 F). Vaud se situe tout près de la moyenne nationale (27'700 F).
  - En fait, si l'on mettait Genève à part, les cinq autres cantons romands se situeraient nettement au-dessous de la moyenne nationale.
  - Une question "technique" : les clefs de répartition choisies par l'OFS, qui amènent à ces résultats, ont forcément un côté un peu arbitraire. D'autres clefs donneraient-elles des résultats bien différents ?

D'autre part, comment ce revenu moyen est-il réparti entre les habitants du canton ?

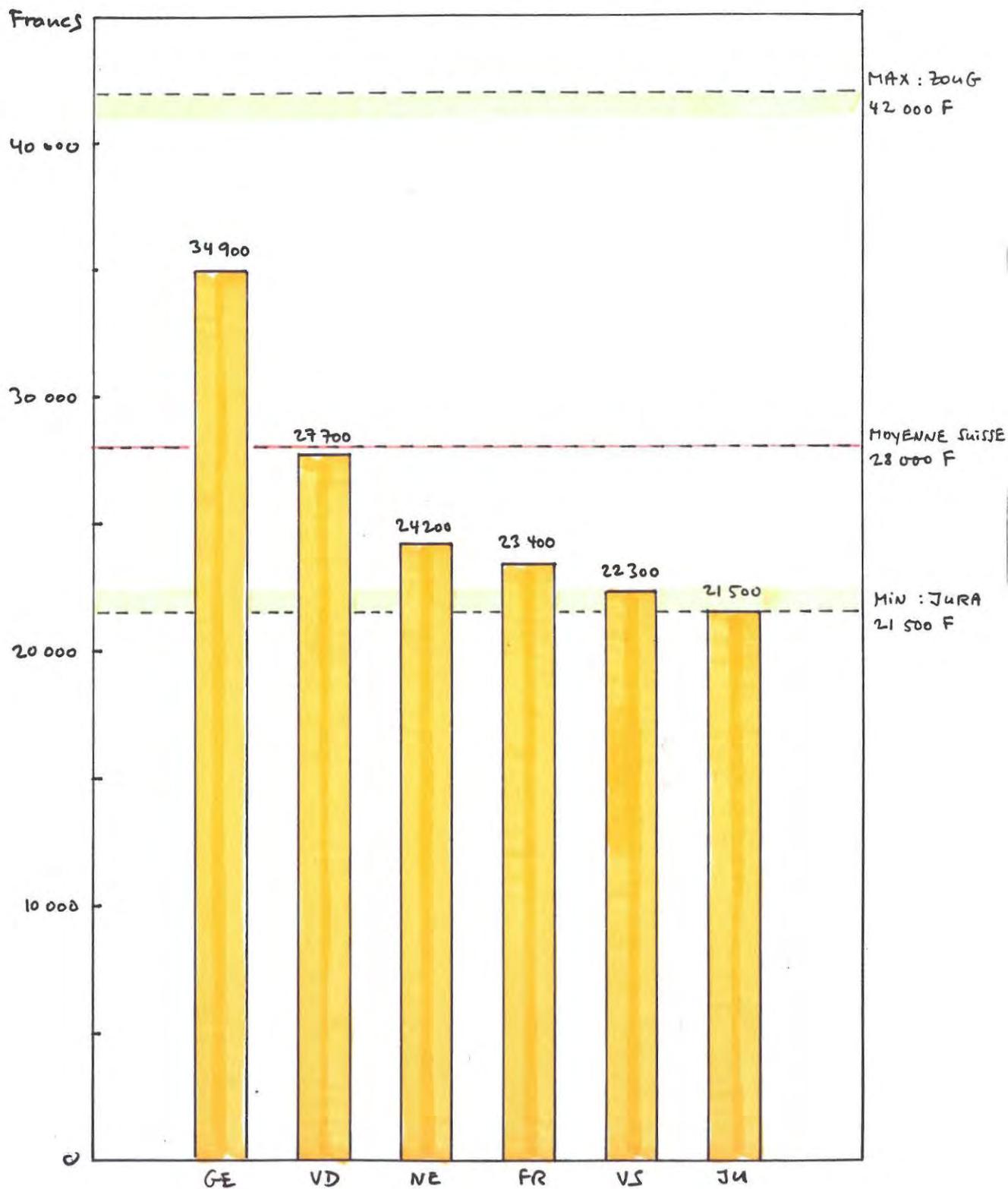
- Une question "philosophique" : le revenu moyen d'un canton est-il bien un indicateur de la richesse de ses habitants ? Est-il le reflet de leur niveau de vie ? Qu'est-ce que le "niveau de vie" ? Signifie-t-il "qualité de vie" ?
- De fait, la présence en tête de classement des cantons de Zoug et Bâle-Ville montre que ce sont les revenus des sociétés qui déterminent en premier lieu le revenu des cantons. Celui-ci ne correspond donc pas directement au revenu versé à ses habitants.

---

Source : Office fédéral de la statistique (en collaboration avec l'OFIAMS).  
Publication dans la "Vie économique" d'avril 1985 : "Les revenus des cantons 1980-1983".

Figure 9

REVENU DES CANTONS EN 1983  
En francs par habitant

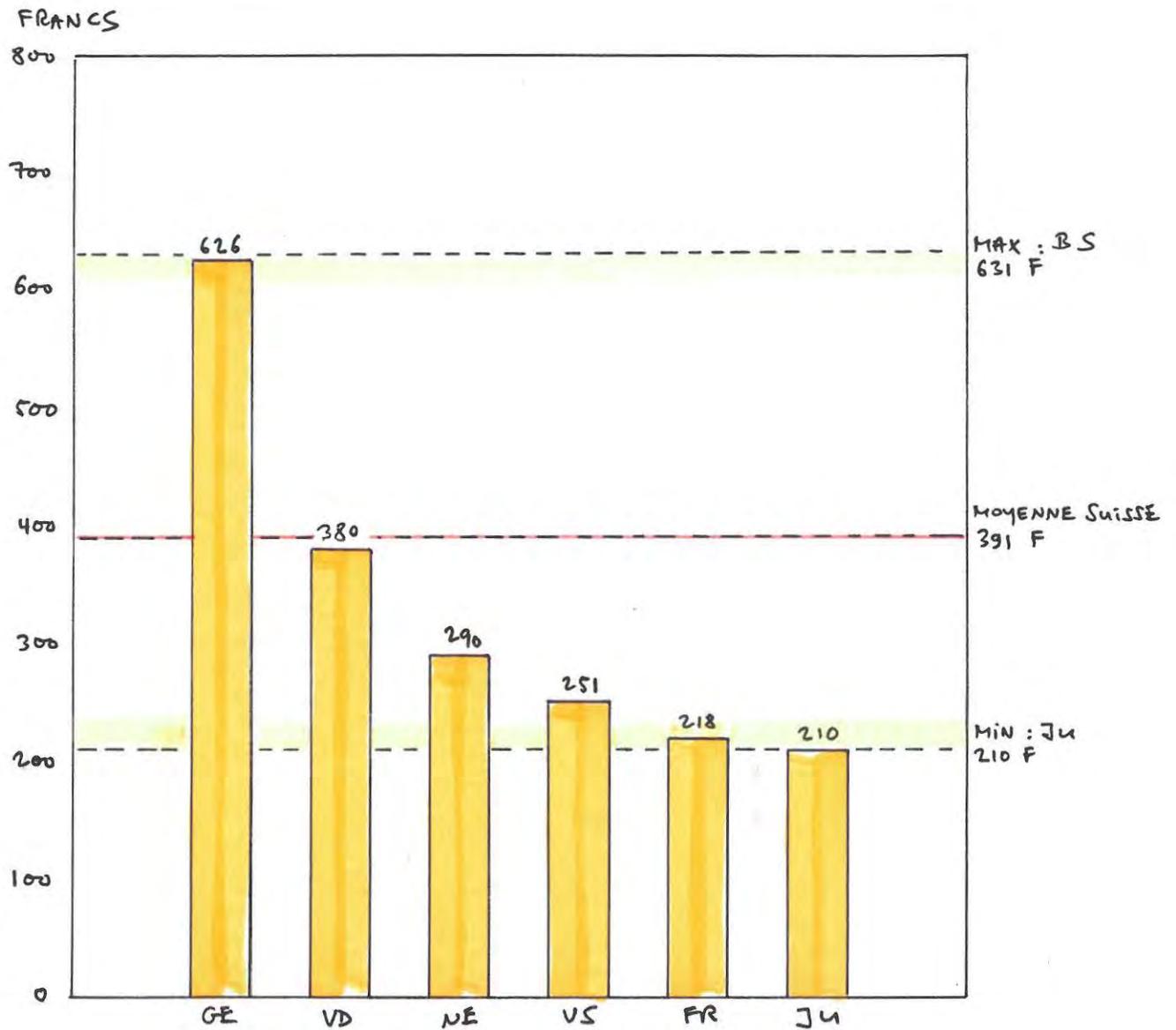


PERSONNES PHYSIQUES, EN FRANCS PAR HABITANT

- D'une manière générale, le produit de l'impôt fédéral direct des personnes physiques est élevé dans les cantons
  - où le rapport actifs/inactifs est important : donc dans ceux où la structure par âges de la population est favorable (les 20-64 ans sont nombreux par rapport aux jeunes - 0-19 ans - et aux vieux - 65 ans et plus) et où le taux d'activité des femmes est élevé : voir Genève, Bâle-Campagne;
  - où les salariés sont relativement nombreux, les indépendants relativement peu nombreux, donc en particulier dans les cantons urbains et (ou) industriels : voir Bâle-Ville, Genève, Zoug;
  - où la structure de l'économie se caractérise par l'importance des branches versant de hauts salaires (dans l'industrie : chimie, machines; dans les services : représentation d'intérêts, recherche, banques) : voir Bâle-Ville, Zurich, Genève.
  
- En fonction de ces divers paramètres, le produit de l'impôt fédéral direct (personnes physiques) varie dans des limites extrêmement larges : de 210 F par habitant dans le Jura à 630 F à Zoug et Genève, soit du simple au triple !
  
- En Suisse occidentale, seul le canton de Genève (630 F) - qui se détache nettement des cinq autres cantons - se situe au-dessus de la moyenne nationale (390 F par habitant). Comme très souvent en matière de comparaisons cantonales, Vaud (380 F) se situe très près de la moyenne suisse. Les quatre autres cantons sont très au-dessous. Fribourg (220 F) et le Jura (210 F) sont même en queue des cantons. Ces cantons ont - en effet - une structure par âges, un rapport salariés/indépendants et une structure par branches économiques qui les "condamnent" à un faible revenu des personnes physiques.

Figure 10

IMPOT FEDERAL DIRECT (2<sup>de</sup> période 79-80)  
PERSONNES PHYSIQUES, EN FRANCS PAR HABITANT



PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES, EN FRANCS PAR HABITANT

- La prise en compte du revenu des personnes morales ne modifie pas fondamentalement le classement des cantons effectué sur la base du revenu des personnes physiques (voir graphique précédant).

Le fait le plus marquant concerne le canton de Zoug : avec un rendement de l'impôt sur les personnes morales de 1'250 F par habitant, il distance de très loin les autres cantons : Glaris (410 F), Bâle-Ville (340 F) et Genève (280 F).

Zoug et Glaris sont les deux seuls cantons dans lesquels le produit de l'impôt sur les personnes morales dépasse celui sur les personnes physiques: Zoug 1'250/490 ; Glaris 410/280.

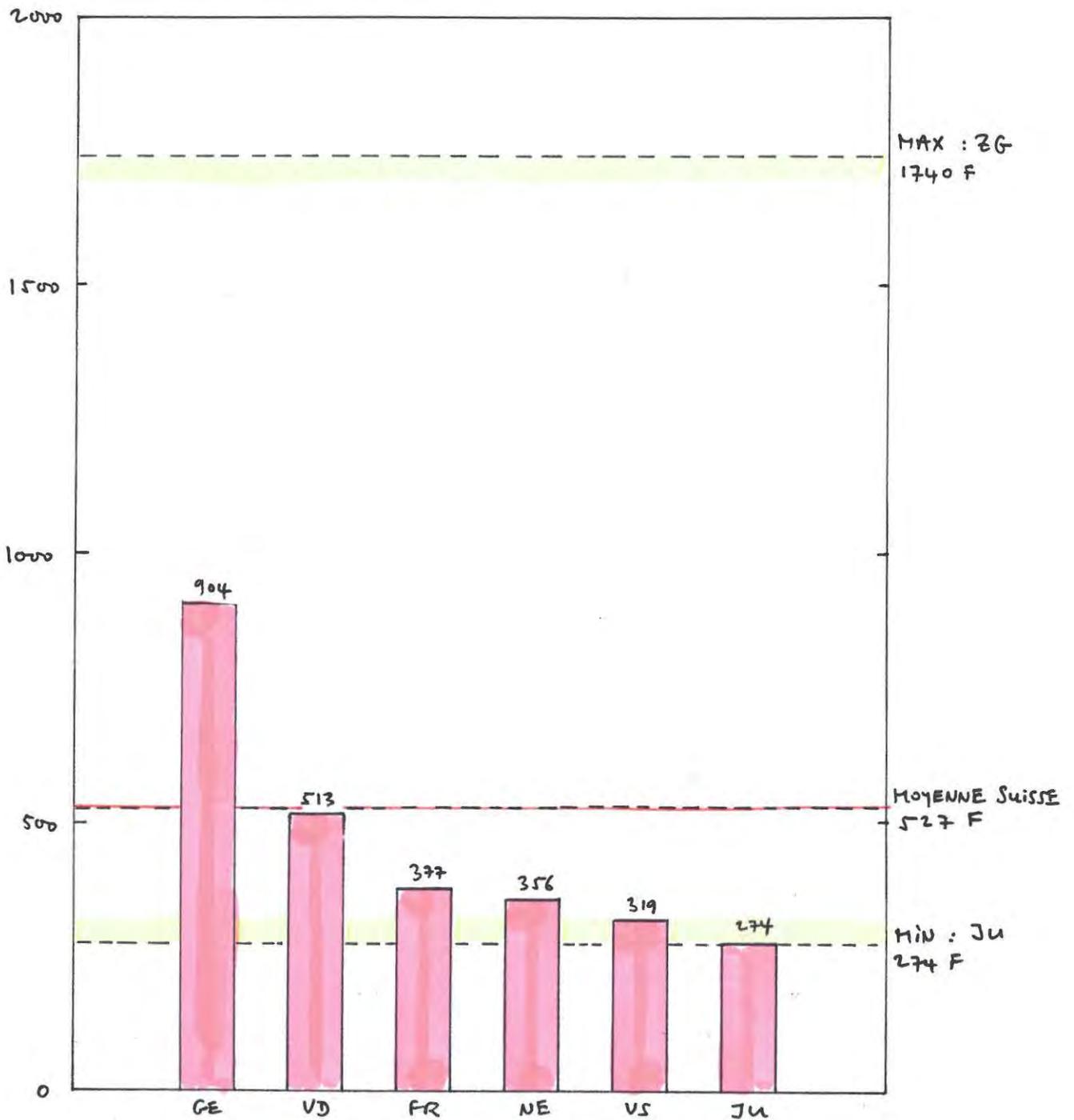
- Au total (personnes physiques et morales), le produit de l'impôt fédéral direct varie dans des limites encore beaucoup plus larges que pour le seul impôt sur les personnes physiques : entre Zoug - qui vient largement en tête avec 1'740 F par habitant - et le Jura - qui figure également en queue de classement avec 270 F - le rapport est de plus de 1 sur 6 (1'740/270 = 6,4) !
- Parmi les cantons de Suisse occidentale, Genève vient toujours nettement en tête (900 F par habitant) et n'est devancé à l'échelle nationale que par Zoug et Bâle-Ville. Vaud, avec 510 F par habitant, se situe toujours dans la moyenne suisse (530 F). Les quatre autres cantons sont nettement au-dessous; à signaler que Fribourg améliore légèrement sa position par rapport au classement sur la base du seul revenu des personnes physiques : son revenu des personnes morales (160 F par habitant) le situe en septième position au classement des cantons, tout près de Zürich (170 F). Par contre, le Jura (avec 60 F par habitant) est également en queue de classement, comme dans le cas du revenu des personnes physiques, avec Berne, Uri, Bâle-Campagne et Thurgovie (tous entre 50 F et 60 F).

Figure 11

IMPOT FEDERAL DIRECT (20e periode 79-80)

PERSONNES PHYSIQUES + PERSONNES MORALES, EN FRANCS PAR HABITANT

Francs

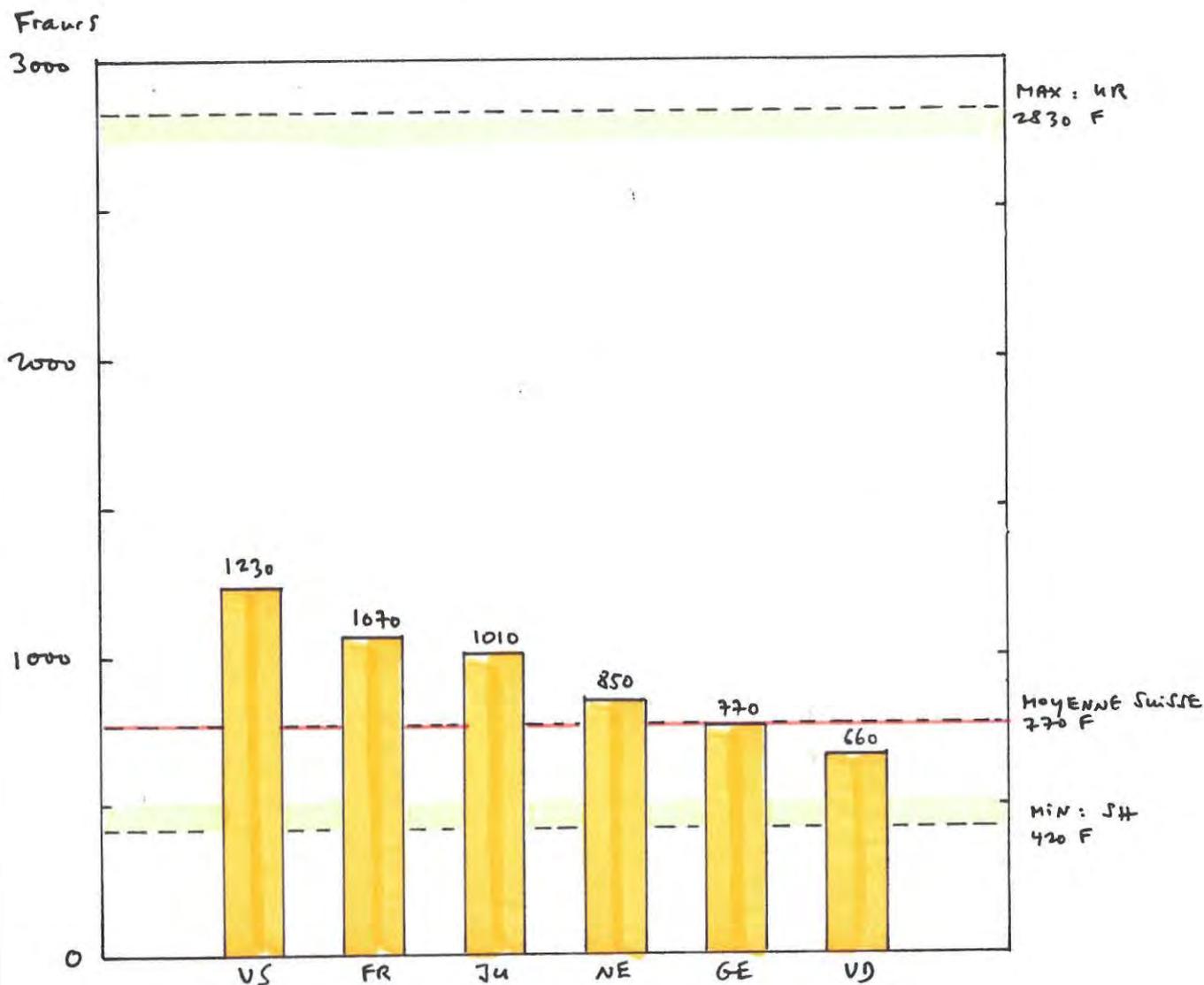


## RECETTES DES CANTONS EN PROVENANCE DE LA CONFEDERATION 1983

- Les contributions en provenance de la Confédération représentent, en 1983, 19,2 % des recettes des cantons. Ces contributions consistent en participation aux recettes fédérales (en 1983 : 1,4 milliard F), en subventions (2,3 milliards F) et en remboursements (1,3 milliard F). En tout : 5 milliards de Francs.
- D'une manière générale, ces contributions représentent, dans l'ensemble des recettes des cantons, une part d'autant plus forte que les cantons sont financièrement pauvres : 12,8 % du total pour les 4 cantons financièrement forts (Bâle-Ville, Zoug, Genève et Zurich), 21,2 % pour les 16 cantons financièrement moyens (dont Vaud et Neuchâtel) et 32,1 % pour les 6 cantons financièrement faibles (dont Valais, Fribourg et Jura).
- En francs par habitant, les recettes en provenance de la Confédération varient dans une fourchette très importante : de 2'830 F à Uri à 420 F à Schaffhouse, soit un rapport de 6,7 à 1 !
- Les cantons de Suisse occidentale se situent dans une fourchette relativement serrée : de 1'230 F pour le Valais à 660 F pour Vaud, soit un rapport de 1,9.  
  
Genève, qui ne peut prétendre être lésé - se situe dans la moyenne nationale (770 F par habitant), devant Vaud (660 F), alors que les trois cantons financièrement les plus faibles - Jura, Fribourg et le Valais - sont assez proches les uns des autres (entre 1'010 F et 1'230 F).
- Pour avoir une vue tout-à-fait exacte, il serait nécessaire d'étudier cette question sur quelques années : 1983 est-elle une année particulière, ou s'inscrit-elle dans la moyenne des dernières années ?

Figure 12

RECETTES DES CANTONS EN PROVENANCE DE LA CONFEDERATION 1983  
En francs par habitant



## RECETTES DES CANTONS EN 1983

### PARTS EN % DU TOTAL

- Les recettes des cantons sont réparties ici en trois catégories

a. Contributions de la Confédération	5,0 milliards F	19,2 %
b. Impôts sur le revenu et la fortune	13,6 milliards F	52,1 %
c. Autres recettes	<u>7,4 milliards F</u>	<u>28,7 %</u>
Total	26,0 milliards F	100,0 %

- C'est parmi les cantons financièrement forts que la part des recettes dues aux impôts sur le revenu et la fortune est la plus élevée, et à Genève en particulier :

Genève 68,2 % ; Bâle-Ville 59,4 % ; Bâle-Campagne 59,0 %

Elle est la plus faible dans les cantons financièrement faibles :

Obwald 22,2 % ; Uri 24,2 % ; Nidwald 25,0 %

- Au contraire, la part des recettes dues aux contributions de la Confédération est la plus forte dans les cantons financièrement faibles :

Uri 52,2 % ; Nidwald 46,0 % ; Obwald 35,3 %

Elle est la plus faible dans les cantons financièrement forts :

Bâle-Ville 8,2 % ; Genève 9,8 % ; Bâle-Campagne 10,5 %

- Toutefois, la part des recettes cantonales provenant de contributions de la Confédération n'est pas seulement un signe de la capacité financière des cantons : une part faible de ces recettes ne signifie pas uniquement que les contributions fédérales sont en elles-mêmes peu importantes, mais encore que la pression fiscale de l'Etat cantonal - qui se traduit par la part due aux impôts sur le revenu et la fortune - est, elle, élevée.

Ainsi, les cantons de Suisse occidentale qui se caractérisent par un développement plus important des activités de l'Etat<sup>1)</sup>, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la prévoyance sociale, enregistrent, par rapport aux autres cantons de capacité financière équivalente, une part supérieure de recettes dues aux impôts directs (revenu et fortune).

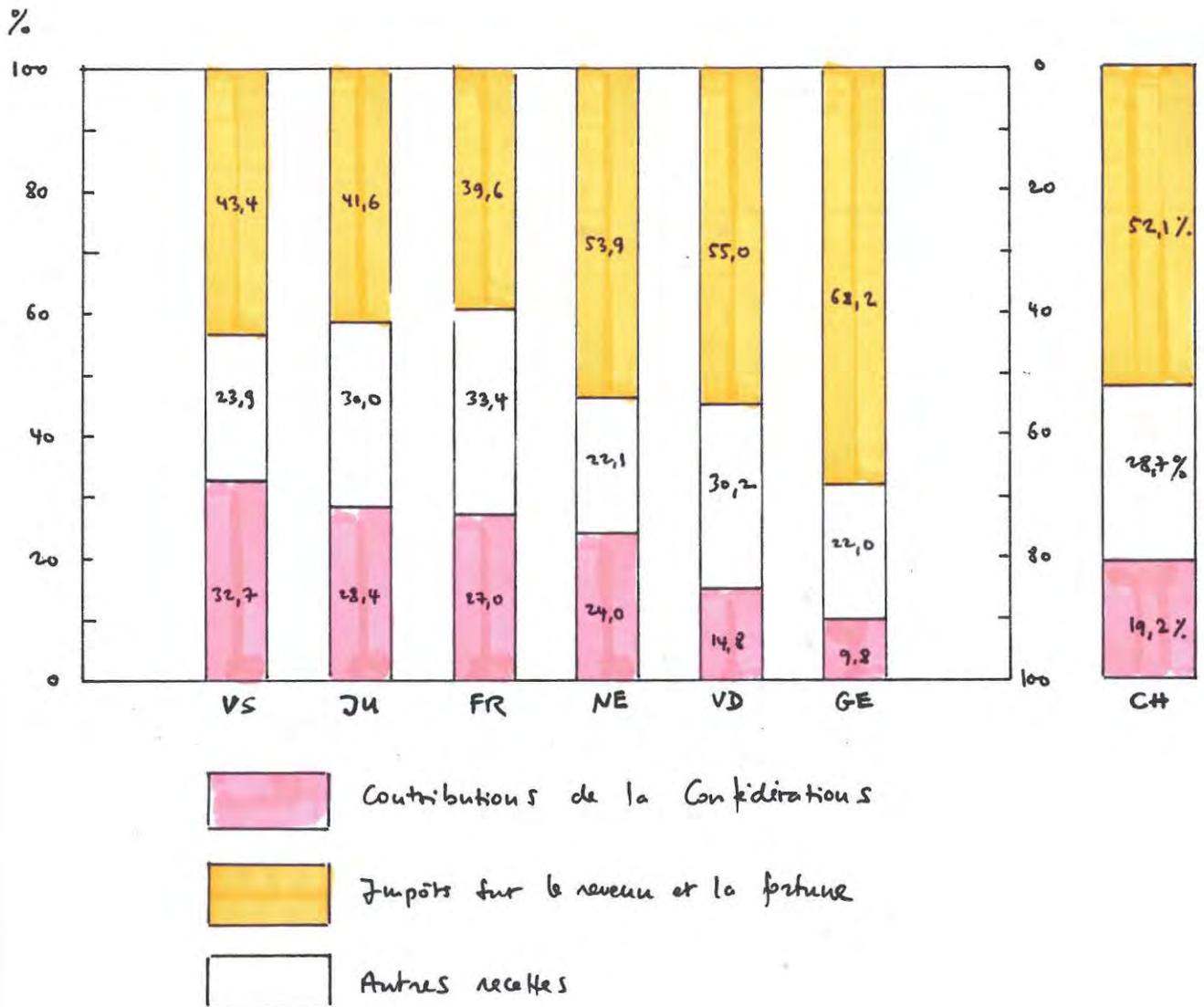
- C'est en particulier le cas du canton de Genève : 68,2 % des recettes cantonales proviennent des impôts directs, alors que cette part ne dépasse pas 59,4 % dans les trois autres cantons "forts" (Bâle-Ville, Zoug, Zurich).
- A l'autre extrême (cantons "faibles"), c'est le cas du Jura et du Valais, dont plus de 40 % des recettes proviennent des impôts sur le revenu et la fortune, alors qu'Obwald ou Uri se situent à 22 % - 24 %.

---

1) voir graphiques 14 et 15.

Figure 13

RECETTES DES CANTONS EN 1983  
PARTS EN % DU TOTAL



## DEPENSES DES CANTONS EN 1983<sup>1)</sup>

- Pour 1983, les dépenses des cantons s'élèvent à 17,9 milliards de francs, soit à 2'760 F par habitant (moyenne nationale). Les dépenses des cantons sont définies comme la somme des dépenses et des passifs des administrations cantonales, sans les entreprises.
- Par cantons, ces dépenses varient dans des limites très importantes, entre 6'860 F à Bâle-Ville et 1'300 F à Obwald.

Le niveau des dépenses des cantons paraît être principalement lié à leur degré d'urbanisation : en effet, les deux cantons-villes de Bâle-Ville et Genève (respectivement 6'860 F et 6'370 F) se détachent très nettement de tous les autres cantons, puisque le troisième, Glaris, (qui n'est pas un canton urbain : c'est l'exception qui confirme la règle), n'atteint que 3'150 F.

Cet écart entre Bâle-Ville/Genève et les autres cantons s'explique dans une certaine mesure par un "niveau de vie" supérieur (Bâle-Ville et Genève arrivent en tête au classement des revenus cantonaux, avec Zoug) mais, surtout, cet écart traduit des différences d'organisation et de priorité des problèmes entre cantons urbains-centralisés et cantons peu ou moyennement urbains-centralisés. Par exemple, les transports publics coûtent davantage à la collectivité dans les grandes villes. Par exemple, en ce qui concerne les dépenses relatives à l'enseignement, Genève et Bâle-Ville sont deux cantons universitaires; leur système d'enseignement est, dans l'ensemble, très développé; le Canton en assure - par rapport aux Communes - l'essentiel des charges.

- En ce qui concerne la Suisse occidentale, on retrouve un classement par cantons conforme au classement obtenu dans le cas des revenus cantonaux ou de l'impôt fédéral direct : Genève nettement détaché en tête, Vaud pas loin de la moyenne nationale, mais un peu au-dessus cette fois (3'020 F contre 2'760 F), les quatre autres cantons au-dessous.

Toutefois, à revenu cantonal comparable (ou à capacité financière comparable), les cantons de Suisse occidentale enregistrent un niveau de dépenses par habitant supérieur aux cantons du reste de la Suisse.

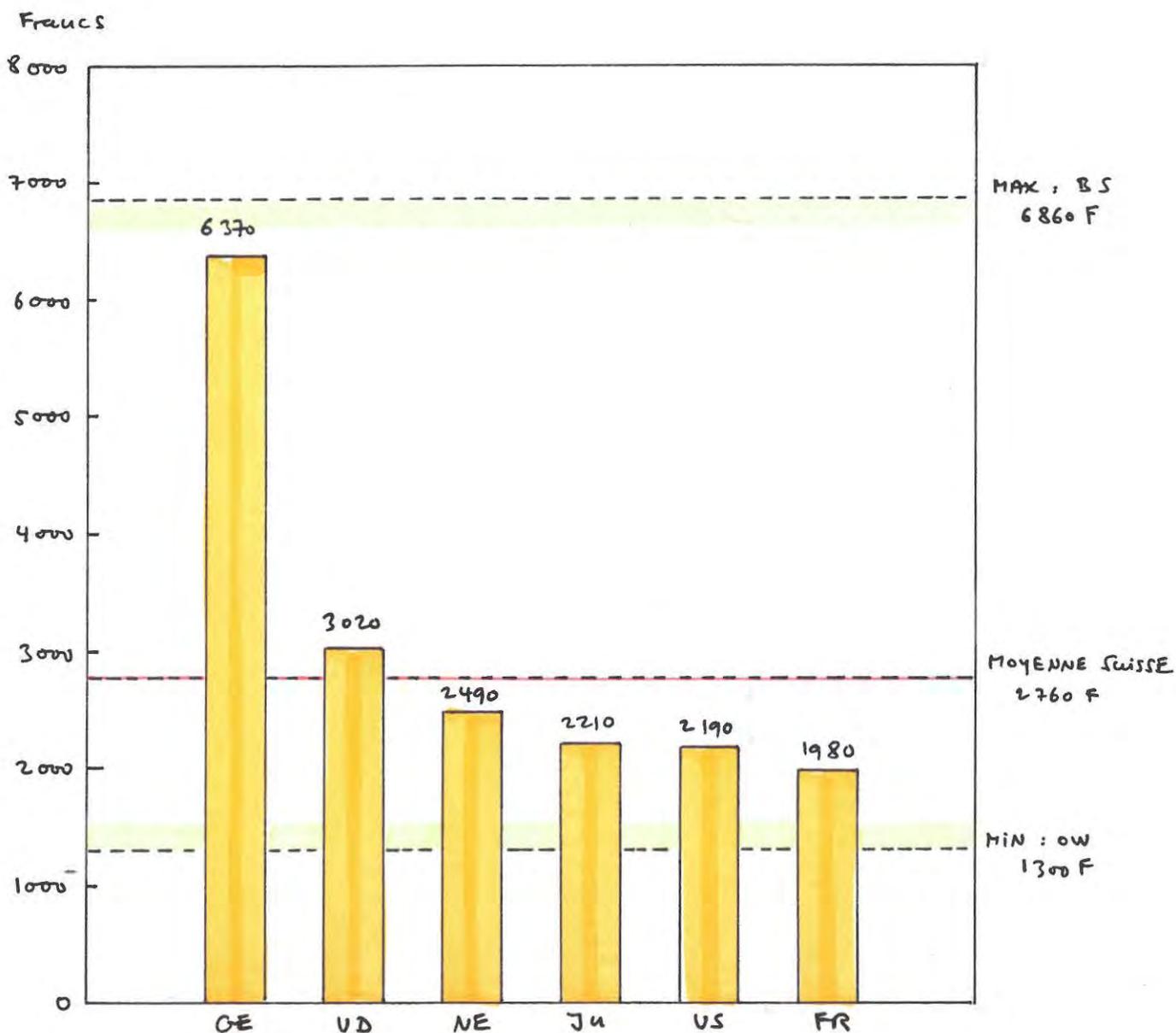
---

1) Après déduction des contributions et dédommagements

---

Figure 14

DEPENSES DES CANTONS EN 1983  
En francs par habitant

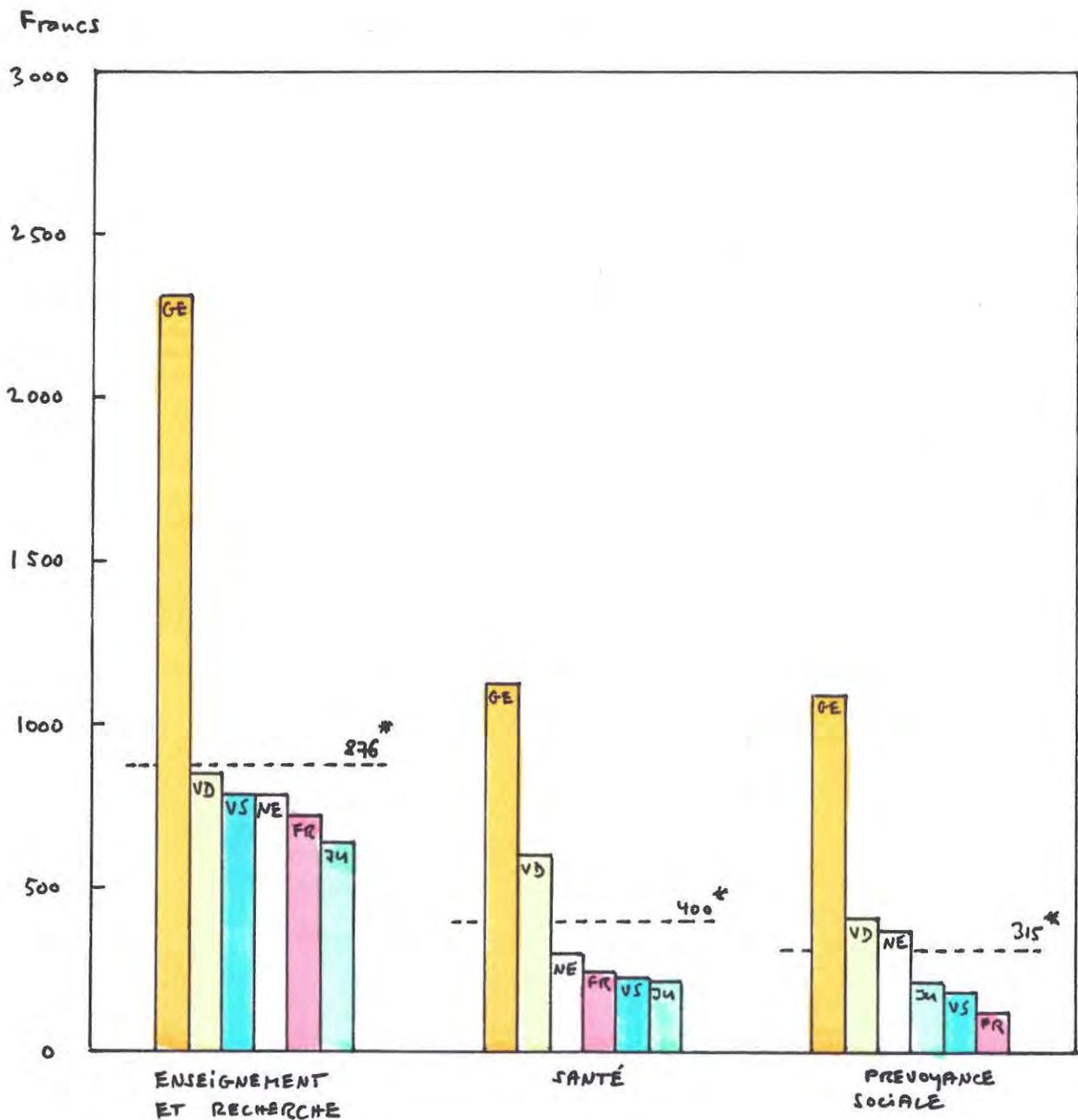


DEPENSES DES CANTONS, SELON LEUR AFFECTATION, EN 1983

- Selon la classification fonctionnelle des dépenses des cantons, sur un total national de 2'760 F de dépenses par habitant, les postes principaux sont l'enseignement et la recherche (876 F), la santé (400 F) et la prévoyance sociale (315 F). Ces trois postes représentent 58 % de l'ensemble des dépenses des cantons.
  
- Au classement des cantons, Genève vient de loin en tête en ce qui concerne l'enseignement et la recherche (2'310 F par habitant), devant Bâle-Ville (1'540 F) et Bâle-Campagne (970 F). En ce qui concerne la santé, Bâle-Ville (1'220 F) vient en tête - c'est le canton dont la population compte la plus forte proportion de personnes âgées - devant Genève (1120 F) et Vaud (600 F). Enfin, les dépenses de prévoyance sociale sont les plus élevées à Genève (1'090 F), puis à Bâle-Ville (1'000 F) et Vaud (410 F). Au sujet de ces dernières, on peut relever que Genève se distingue par des dépenses particulièrement élevées pour l'assistance sociale et la construction de logements, mais que ses dépenses pour les assurances sociales se rapprochent davantage de celles des autres cantons.
  
- En ce qui concerne les dépenses pour l'enseignement et la recherche en particulier - de loin le poste le plus important - elles représentent 32 % du total des dépenses des cantons et 36 % à Genève. L'effort du canton de Genève en faveur de l'enseignement concerne tous les degrés : Genève vient en tête pour les dépenses en faveur des écoles publiques (990 F par habitant, devant Argovie : 580 F), de la formation professionnelle (260 F par habitant, devant Bâle-Ville : 195 F), des écoles moyennes (420 F par habitant, devant Bâle-Ville : 330 F) et des universités (570 F par habitant, devant Bâle-Ville : 340 F).

Figure 15

DEPENSES DES CANTONS, SELON LEUR AFFECTATION, EN 1983  
 En francs par habitant



\* En pointillé : moyenne Suisse

# Comparaison Suisse occidentale - Suisse

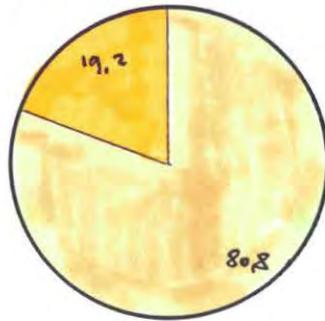
## E. STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES COMPAREES

	SUISSE		
	<u>OCCIDENTALE</u>	<u>SUISSE</u>	
. POPULATION RESIDENTE, TOTAL	1 000	1 000	RFP 1980
SELON L'AGE : 0 - 19 ans	269	273	
20 - 64 ans	594	589	
65 ans et +	137	139	
SELON LA RELIGION : catholiques	555	476	
protestants	352	443	
autres, sans religions	93	81	
SELON LA LANGUE : français	695	184	
allemand	150	650	
italien	69	98	
autres	86	68	
SELON L'ORIGINE : Suisses	808	852	
Etrangers	192	148	
. POPULATION RESIDENTE ACTIVE	1 000	1 000	RFP 1980
SELON LE SECTEUR ECO : Primaire	65	63	
Secondaire	345	393	
Tertiaire	590	546	
SELON L'ORIGINE : Suisses	771	816	
Etrangers	229	184	
SELON LE SEXE : hommes	632	638	
femmes	368	362	
. MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE			OFE août 84
SELON LE PERMIS : B+C (résidents)	702	720	
saisonniers	147	136	
frontaliers	151	144	
SELON LA NATIONALITE : Italie	283	382	
France	253	103	
Espagne	184	120	
Portugal	105	52	
Autres	175	343	

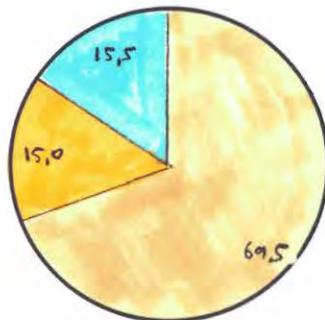
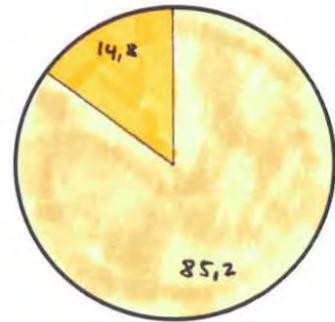
Figure 16

STRUCTURES COMPARÉES

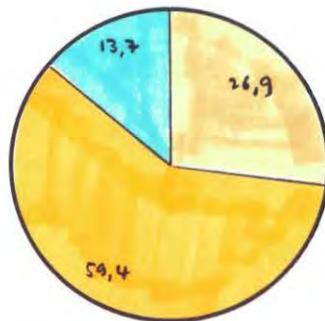
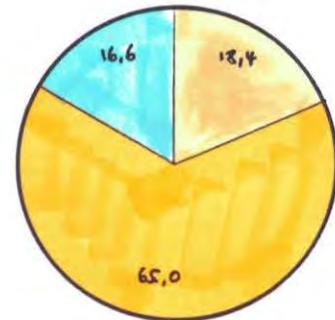
POPULATION TOTALE



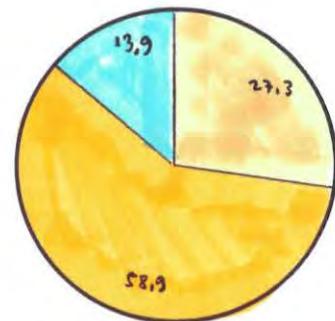
Origine  
 Suisse  
 Etrangers



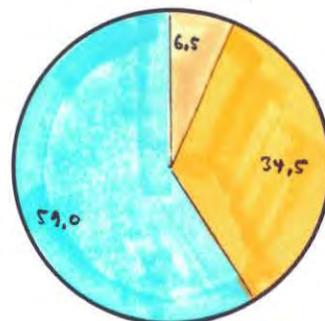
Langue maternelle  
 Français  
 Allemand  
 Autres



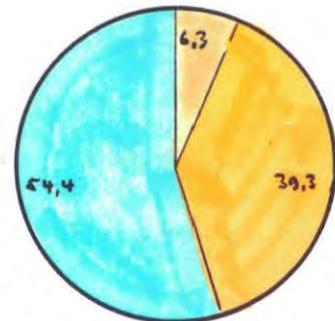
Age  
 0-19 ans  
 20-64 ans  
 65 ans +



POPULATION ACTIVE



Secteur économique  
 Primaire  
 Secondaire  
 Tertiaire



SUISSE  
OCCIDENTALE

SUISSE